

### Confédération Européenne des Syndicats (CES/ETUC)

#### Société Privée Européenne (SPE)

La CES n'apportera son soutien à la proposition de règlement de la Commission du 25 juin 2008 que si des modifications essentielles sont apportées:

- Une exigence transfrontalière  
Au nom du principe de subsidiarité. **Il est essentiel qu'une SPE ne soit constituée que lorsque la société opère dans au moins deux Etats membres.**
- L'exigence en matière de capital minimum ne doit pas être symbolique. Un minimum d'un euro seulement est contraire aux intérêts des créanciers. La disponibilité d'un certain niveau de ressources en capital est un indicateur d'engagement financier et de sincérité. **La CES demande dès lors que l'exigence en matière de capital minimum pour les SPE soit portée à 10.000 euros au moins**, comme le suggérait l'eurodéputé allemand Klaus-Heiner Lehne (PPE-DE) dans son rapport d'initiative de février 2007.
- Organes directeurs  
La proposition de la Commission ne prévoit que deux organes directeurs obligatoires : un organe de direction et une assemblée générale des actionnaires. Afin d'assurer des normes uniformes au plan européen, **les statuts de la SPE doivent au moins prévoir des organes de surveillance obligatoires au-delà d'un certain nombre d'employés.**
- Transparence  
Les statuts proposés de la SPE sont caractérisés par un manque de transparence. Etant donné que les SPE bénéficieront d'une vaste autonomie dans leurs statuts, **la CES estime que des conseils notariés obligatoires sont nécessaires d'urgence pour assurer la certitude juridique minimale.**
- Evasion fiscale  
Les statuts de la SPE ne doivent pas encourager l'évasion fiscale, c'est à dire une entreprise se déplaçant dans l'UE seulement en fonction des niveaux de taxation nationaux.

#### Crise financière

- Le rapport d'automne 2008 de la CES sur la situation économique tire le signal d'alarme sur l'économie réelle. L'économie continuera de décliner au cours de l'année à venir et le chômage d'augmenter. Alors que l'inflation devrait commencer à chuter rapidement, les décideurs politiques doivent à tout prix s'efforcer d'éviter d'être enfoncés dans **une déflation de type japonais**. Par conséquent, la CES appelle à un dosage de mesures différent : **les politiques fiscales et monétaires doivent être expansionnistes ; des programmes d'investissement robustes** doivent être mis en place afin de moderniser l'économie et ce, en corollaire à de fortes baisses des taux d'intérêt.
- Les gouvernements européens et les banques centrales essaient de sauver l'économie financière en soutenant directement l'activité bancaire et en réduisant les taux d'intérêt. Ces mesures sont nécessaires et bienvenues. Cependant, l'économie réelle a aussi besoin d'urgence de l'épargne. L'activité économique, la demande globale et les emplois requièrent un soutien immédiat. En l'absence d'un tel soutien, le ralentissement de l'économie réelle :

## Confrontations Sociales

- ▶ détruira une grande partie des capitaux destinés au sauvetage des banques ; ▶ fera rapidement baisser l'inflation, renforçant ainsi le risque que l'inflation devienne négative et que l'économie soit prise dans le piège de la déflation.
- La CES exhorte les décideurs européens à éviter les erreurs politiques que le Japon a commises :
- ▶ la politique monétaire doit gagner la course contre la déflation. Les taux d'intérêt doivent être réduits rapidement et sensiblement avant que l'inflation n'atteigne le degré zéro ; ▶ il faut éviter la flexibilité salariale descendante ; sinon, le processus déflationniste enregistrera une poussée majeure ; ▶ le travail précaire, qui affaiblit la position des travailleurs en termes de négociation, est un autre accélérateur de la déflation ; ▶ le renforcement pro cyclique de la politique fiscale doit être évité et il faut accepter une augmentation de la responsabilité publique afin de compenser le déclin de l'endettement privé.
- La CES réclame une autre approche en termes d'élaboration des politiques macroéconomiques. L'élaboration des politiques fiscales et monétaires doit être expansionniste. Nous avons besoin d'une expansion fiscale rapide, grâce à des dépenses d'investissement, afin d'atténuer les chocs que subira autrement l'activité économique en 2009. La politique monétaire doit assister la politique fiscale en s'engageant dans de fortes baisses des taux d'intérêt, offrant ainsi des fonds moins onéreux aux gouvernements. Pour ce faire, un **Fonds d'investissement européen**, absorbant l'épargne excessive du reste du monde et canalisant cette épargne dans les investissements en Europe, doit être créé.
- John Monks, Secrétaire général de la CES a déclaré : « *L'Europe est confrontée au danger d'un scénario à triple D : réduction de la dette conduisant à la **dépression**, menant à la **déflation**, et de là un retour à une dette excessive et à un effet de levier inversé. Nous avons besoin de l'impulsion de la Commission, du Conseil et des banques centrales pour éviter ce scénario à tout prix* ».

### Directive temps de travail

- La CES se félicite que la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen ait adopté, à une large majorité, le rapport Cercas sur la directive temps de travail. Le rapport Cercas désavoue la décision prise par le Conseil emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO) du mois de juin dernier, qui fut une décision désastreuse pour les travailleurs européens.
- John Monks, secrétaire général de la CES a déclaré : « *Les syndicats européens ne peuvent que se réjouir de ce vote qui marque une victoire importante dans ce dossier. Nous demandons maintenant que le Parlement européen adopte une position ferme vis à vis de la Commission et du Conseil lors du vote en plénière du 17 décembre prochain. Le mouvement syndical européen manifestera le 16 décembre à Strasbourg pour demander au Parlement européen de rejeter la décision du Conseil EPSCO et de confirmer sa position adoptée en première lecture* ».

Le 25 novembre 2008, le **Forum mensuel de l'ETUI-REHS**, le Centre de recherche de la CES, aura pour thème : « Protection des travailleurs et des services dans un contexte de privatisation et d'externalisation : leçons tirées des Partenariats public privé (PPP) et de la libéralisation des services publics ».

### BUSINESSEUROPE

#### Budget

Le Directeur général de BUSINESSEUROPE, Philippe de Buck, a présenté (12 novembre 2008) la position du patronat européen concernant le budget. Il propose que le budget se concentre sur le développement de la concurrence et de la croissance. Cela peut se faire en transférant les fonds destinés à l'agriculture vers la recherche, le développement, l'innovation, l'adaptation des compétences ainsi que vers le développement des réseaux trans-européens et de l'infrastructure. Les aspects de la concurrence doivent également prévaloir dans d'autres domaines et notamment dans la politique de cohésion. Et finalement, il préconise l'utilisation des instruments comme PPP pour augmenter la capacité du budget européen.

#### Europe sociale

Thérèse de Liedekerke, Directrice des Affaires sociales de BUSINESSEUROPE, estime que la croissance et le niveau d'emploi en Europe dépendent de la capacité des entreprises à fonctionner dans la mondialisation. C'est d'autant plus pertinent dans le climat actuel de la crise économique. Indépendamment de la crise économique, l'Europe doit se concentrer sur la création d'emplois et faire face aux défis liés au vieillissement de la population. Dans ce contexte, le rôle des partenaires sociaux pour la mise en place des principes de flexicurité est essentiel.

#### Directive temps de travail

BUSINESSEUROPE considère que les changements fondamentaux apportés par le PE risquent de mettre en danger fragile accord obtenu au Conseil. Le rapport voté en commission EMPL vise à supprimer la clause d'opt-out et de considérer le temps de garde comme temps de travail, ce qui entraînera les frais supplémentaires pour les entreprises parfois déjà fragiles dans la mondialisation.

#### Crise financière

Actions à mener d'urgence :

- Les gouvernements européens doivent prouver leur attachement à la coordination au niveau européen mais aussi à une approche globale pour stabiliser le système financier mondial et pour assurer l'afflux de crédits dans l'économie.
- La BCE doit baisser les taux d'intérêt pour atténuer l'impact économique de la crise et garantir la stabilité des prix.
- Des réformes structurelles doivent être mises en œuvre.
- Le Pacte de stabilité doit être maintenu.

#### Conséquences de la crise financière sur l'investissement et l'emploi

Baisse d'investissement suite à la baisse des profits dans les entreprises en 2009 pour la première fois depuis 1993. L'investissement fixe selon Economic Outlook de

## Confrontations Sociales

BUSINESSEUROPE en 2009 ne dépassera pas le 1,7%. Le marché européen du travail, lui, perdra 1,1 million d'emplois dans l'UE27 contre 2 millions créés en 2008.

### Sécurité d'emploi

Henrik Bach Mortensen, Directeur exécutif de la Confédération des Employeurs du Danemark tire les conclusions de l'expérience danoise et souligne l'importance de passer de la **sécurité de l'emploi** à la **sécurité de l'embauche** tout en exploitant la possibilité de perfectionner les compétences individuelles pour mieux passer d'un emploi à l'autre grâce à la formation tout au long de la vie.

<b>Parti Populaire Européen – Démocrates Européens (PPE-DE)</b>
---

### Crise financière

Selon le groupe PPE-DE au Parlement européen, l'Europe doit promouvoir un marché libre, loyal et transparent, seul capable de relancer la croissance et de créer des emplois. Son Président, Joseph Daul, a souligné la nécessité de réformer le système financier afin de garantir que le marché fonctionne librement, tout en obéissant à des règles transparentes et efficaces. « Ce à quoi nous assistons n'est pas la défaite du capitalisme, mais le résultat d'une erreur politique, à savoir l'insuffisance de règles et de contrôles sur la qualité des produits financiers outre-Atlantique, depuis les années 1990 », a-t-il déclaré.

« La famille politique du Centre-Droit n'est pas, et n'a jamais été, en faveur d'un système financier sans règle ni arbitre, dont nous payons aujourd'hui très chèrement les conséquences économiques et sociale, a poursuivi M. Daul. Ce que le Centre-Droit prône pour l'économie mondiale, c'est le modèle européen d'économie sociale de marché, qui a fait ses preuves. Nous demandons plus d'attention à la situation des personnes qui travaillent et qui épargnent, mais aussi à celle des entrepreneurs, et notamment des petites et moyennes entreprises, qui prennent des risques tous les jours pour créer de la croissance et des emplois. »

Le Président du groupe PPE-DE a appelé à une relance de l'économie pour limiter l'impact de cette crise sur la cohésion sociale. « Nous devons fluidifier le marché intérieur, investir dans la recherche, soutenir très fortement nos PME, et aider les familles en difficulté. Et nous devons faire tout cela sans grèver les finances publiques - par exemple en envisageant, comme source de financement complémentaire, des euro-obligations - et en maintenant le train des réformes entreprises au niveau national, plus que jamais nécessaires ».

### Parti Socialiste Européen (PSE)

#### Crise financière

Le 13 novembre à Manchester le groupe socialiste du PE a adopté les cinq principes suivants:

- des mesures ciblées, pour aider ceux qui en ont le plus besoin, à savoir les petites entreprises et les foyers vulnérables, et permettre de rétablir dans les plus brefs délais les opérations de prêt à destination des familles et des entreprises, en particulier les PME
- une interdiction des parachutes dorés et autres méga bonus dans toute l'Union européenne
- un refus des licenciements forcés
- la mise en œuvre d'investissements verts susceptibles de relancer l'économie européenne, d'éviter une récession chronique et d'aider l'Europe à respecter ses objectifs climatiques et énergétiques
- la reprise des pourparlers commerciaux dans le cadre du processus de Doha en vue de parvenir à des conclusions fructueuses et favorables au développement des pays pauvres.

Par ailleurs, une déclaration formelle a été adoptée le 5 novembre dernier par les chefs de gouvernement et de parti socialistes européens, réunis à l'appel de Poul Nyrup Rasmussen, actuel président du PSE. Voici quelques points forts de cet appel :

- Les gouvernements européens doivent rehausser les dépenses publiques, encourager l'entrepreneuriat de même que privilégier la croissance et la création de PME.
- Les gouvernements doivent se montrer clairement disposés à utiliser les pouvoirs additionnels qui leurs seront nécessaires pour garantir la protection des emplois, des entreprises et des ménages.
- La demande d'une plus grande transparence dans la gestion que font les gouvernements eux-mêmes de l'argent du contribuable.
- Il ne fait plus aucun doute désormais que l'économie européenne a besoin de nouveaux investissements pour éviter de plonger dans une récession durable et profonde. Nous appelons à des investissements écologiques à l'échelle européenne
- La leçon à tirer de cette dégringolade financière est on ne peut plus évidente : seule une action européenne coordonnée peut réussir là où des efforts nationaux échouent. Dans l'économie réelle également, une action coordonnée, tant au niveau européen qu'international, s'avérera bien plus porteuse que des solutions purement nationales. Les socialistes se sont associés à l'appel pour un nouveau Bretton Woods, apte à inaugurer un nouveau système mondial de gouvernance financière plus juste, plus stable et plus responsable.
- De façon tout aussi soudaine, d'anciennes vérités, longtemps bannies du discours politique majoritaire, ont refait surface. Sans une régulation forte et une vraie supervision publique, les marchés, en particulier les places financières, sont intrinsèquement instables. Le gouvernement doit devenir le

## Confrontations Sociales

garant ultime à la fois de la solidité du secteur financier et de la régularité des activités économiques. Le marché peut être parfois le problème et le gouvernement la solution.

### Les Verts

#### Crise financière

Mercredi 22 octobre le PE a adopté une résolution qui confirme, pour les Verts, la frilosité avec laquelle la droite du PE envisage une réponse politique à la crise financière. Les groupes PPE-DE et ALDE, ainsi qu'une partie du groupe socialiste, ont notamment voté contre les amendements déposés par Pierre Jonckheer au nom des Verts concernant le renforcement de la lutte contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale ; la mise en place d'une taxe sur les transactions financières, ainsi que toute une série de propositions concrètes déposées en matière de réforme des institutions financières internationales. En bref, aux yeux des eurodéputés écologistes, la résolution finale adoptée par le Parlement manque d'ambition et de créativité pour faire face aux défis actuels et reste rivee à une optique de gestion de crise plutôt que de mise en place des reformes nécessaires à une réelle stabilité financière.

#### Europe Sociale

Le 22 octobre la plénière du PE a adopté deux rapports concernant les conditions de l'emploi et les politiques sociales de l'UE. Le premier s'est prononcé en faveur de la proposition de directive de la Commission européenne sur les travailleurs intérimaires visant à mettre fin à une procédure entamée six ans plus tôt. Les Verts se félicitent du fait que cette proposition introduise le principe de l'égalité de traitement pour les travailleurs intérimaires dès le premier jour de leur embauche, avec des possibilités de dérogation limitées qui doivent impliquer les partenaires sociaux.

Le second rapport adopté, dû à l'eurodéputé suédois Jan Andersson (PSE), analysait les conséquences des arrêts de la Cour de Justice des Communautés Européennes sur les affaires Laval, Viking, Ruffert et Luxembourg. Le PE a souligné la primauté des droits fondamentaux (dont le droit de grève) sur les libertés économiques, telles que la liberté de prestation de services. En outre, le PE a mis l'accent sur le droit des partenaires sociaux à garantir la non-discrimination, l'égalité de traitement, et l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés. Le PE a appelé dans cette optique la Commission à rédiger les propositions législatives requises, qui contribueraient à empêcher une interprétation conflictuelle dans l'avenir. Une révision partielle de la directive sur les travailleurs détachés pourrait être envisagée, après une analyse approfondie de son impact actuel dans les États membres. Le PE a appelé également à une réaffirmation en droit primaire de l'équilibre entre droits fondamentaux et les libertés économiques, afin d'éviter une atténuation des normes sociales.

### Commission EMPL du Parlement européen

#### *Réunion des 4 et 5 novembre 2008*

1. Aspects de l'aménagement du temps de travail, rapporteur **Alejandro Cercas** (PSE, ES) (commission au fond – EMPL)
2. Procédure de demande unique pour le séjour et le travail, rapporteure, **Rumiana Jeleva** (PPE-DE, RO) (commission au fond - LIBE)
3. Statut de la société privée européenne, rapporteur **Harald Ettl** (PSE, AT) (commission au fond - JURI)
4. « Small Business Act », rapporteure **Anja Weisgerber** (PPE-DE, DE) (commission au fond - ITRE)
5. Situation sociale des Roms et amélioration de leur accès au marché du travail dans l'Union européenne, rapporteure **Mage Kusana Kovac**, (PSE, HU) (commission au fond EMPL)
6. Droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers, rapporteur **Iles Braguette** (PPE-DE, IT) (commission au fond ENVI)

*Date et lieu de la prochaine réunion : le 2 décembre 2008*